

## PRISON

## La bibliothèque, une oasis

Vendredi, la jeune auteure helvétique Antoinette Rychner a rencontré un petit groupe de détenus, hommes et femmes, dans la bibliothèque de la maison d'arrêt de Mulhouse. Un moment hors du temps carcéral.

Frédérique Meichler

C'est la première fois qu'elle franchissait le seuil d'une prison. Les portes, les grilles, les sas de contrôles et puis, la première confrontation avec la réalité d'une configuration architecturale traditionnelle d'un lieu carcéral avec l'intérieur d'un bâtiment ouvert sur un escalier métallique et des alignements de cellules à chaque étage, ne laissent personne indifférent. Ni les lieux, ni les regards qu'on croise.

« C'est la première fois, je suis un petit peu tendue, confie-t-elle à la dizaine de personnes qui attendait sa venue. Mais maintenant qu'on est là, dans cette bibliothèque... C'est une bibliothèque et c'est ce qui compte. »

Antoinette Rychner est une jeune auteure suisse dont le premier ouvrage est paru en 2010. « C'était des fragments d'histoire, des empreintes de moments importants », précise-t-elle. Elle a ensuite écrit pour le théâtre. Et c'est une courte pièce, intitulée *Intimité Data Storage*, qui était au centre de la rencontre organisée par la responsable de la bibliothèque de la prison, Hamida Madjadj, et le Spip (service pénitentiaire d'insertion et de probation) vendredi dernier.

« *Data Storage*, c'est quelle langue, ça veut dire quoi ? », demande d'emblée un détenu. Antoinette Rychner traduit, « conservation des données », et explique le point de départ très personnel de cette histoire. « J'avais dans mon téléphone portable le contact d'une personne décédée. Je n'arrivais pas à appuyer sur la touche "effacer", c'était comme si je tuais cette personne une 2<sup>e</sup> fois... On a toujours le fantôme de pouvoir téléphoner dans l'au-delà. On a besoin de s'inventer une petite cérémonie pour cela. »

Quel est l'impact de tous ces nouveaux outils informatiques sur le deuil ? Dans *Intimité Data Storage*, c'est un numéro dans la mémoire



L'auteur suisse Antoinette Rychner a rencontré une dizaine de détenus, hommes et femmes, dans la petite bibliothèque de la maison d'arrêt de Mulhouse, vendredi après-midi.

Photo L'Alsace/Darek Euster

d'un portable et des échanges sur Facebook qui permettent de remonter le temps, de ressusciter une morte, de dévoiler l'intime et de briser un secret de famille douloureux, sur fond de « qu'en dirait-on ».

### « Les petites choses du quotidien »

Pour écrire, Antoinette Rychner s'isole dans une petite roulotte de chantier posée dans son jardin. « Écrire, ça permet d'être ailleurs, de voir de façon intense le monde. Comme pour tout autre acte de création, on va au fond de soi-même. C'est quelque chose d'intime, de personnel, et tout à coup, tout le monde peut y accéder... ». L'auteure puise son inspiration « dans toutes les petites choses. Je n'arrête pas de regarder les toutes petites choses... »

Quel message veut-elle faire passer dans cet ouvrage que deux ou trois détenus avaient lu très attentivement ? « J'ai de la peine à le dire, ce sont des choses que j'entends dans ma tête, cette question

du deuil... Qu'est-ce qui reste de quelqu'un qui est mort ? Il y a parfois du silence autour d'une personne qui s'est suicidée. » « Moi, rien que d'avoir perdu des photos dans un démenagement, j'avais été très triste », confie un détenu.

Lorsqu'elle demande à ses auteurs s'ils écrivent, un jeune détenu répond spontanément « que des lettres de motivation ! ». Deux personnes participent à un atelier d'écriture. Comme les précieuses séances à la bibliothèque, ce sont des bouffées d'oxygène dans le quotidien carcéral.

Tout en fin de parcours, les langues se délient. « J'ai une personne de ma famille qui est décédée il y a deux ans, j'ai encore son numéro dans mon portable. »

### « Un à deux livres par semaine »

« J'ai beaucoup aimé votre livre, j'ai bien aimé le personnage de la mère, les noms que vous avez choisis pour chacun... Mazer, Fazer,

Asil... Tout le dénouement qui montre bien les faiblesses des uns et des autres. »

Ce dernier témoignage émane d'une grande lectrice qui s'accroche aux livres comme à une bouée. « Je lis un à deux livres par semaine, j'ai relu plusieurs fois *Madame Bovary*, j'ai pu me procurer des ouvrages de Thomas Mann. La bibliothèque fait un effort immense, je participe à toutes les activités, quand on vient me chercher... La lecture, c'est très important, c'est le pouvoir de s'évader. »

Antoinette Rychner livre ses impressions à la sortie de la rencontre qui est passée très vite : « Je suis frappée par l'attention particulière, on sent qu'on a affaire à des personnes qui ne sont pas trop saturées, qui veulent savourer ce moment. Il y a eu beaucoup de curiosité, de questions pertinentes. La bibliothèque est une espèce d'oasis, dans un terrain plus hostile. Un espace de liberté. Un lieu pour l'esprit et l'imaginaire, une forme de patrie, commune à tous les lieux où il y a des livres... »

## RENCONTRES

## « Des murs et des hommes »

Cette année, la Semaine nationale des prisons organisée par un collectif d'associations a choisi comme thème « Des murs et des hommes ».

Objectif de cette manifestation qui s'adresse au grand public : interroger sur la place des lieux d'enfermement dans la société, d'un point de vue géographique et symbolique. De se questionner sur l'impact des murs, sur la vie en prison. De mettre en évidence l'importance de la manière dont on construit les prisons, de poser la question du respect et de la dignité de la personne incarcérée et d'informer le public sur la réalité des prisons de 2014, des nouvelles aux plus anciennes. Faire comprendre aussi que la prison n'est qu'une peine parmi d'autres et que, même hors les murs, il y a des peines exécutées.

Le public est convié à deux rendez-vous pour aborder le sujet.

**PROJECTION (ce soir à 20 h au cinéma Palace, avenue de Colmar à Mulhouse).** - *Le déménagement*, de Catherine Rechard est un documentaire qui rassemble les témoignages de détenus qui ont vécu dans des prisons anciennes et qui ont été transférés dans une prison « nouvelle génération ».

À Rennes, comme dans beaucoup d'autres villes françaises, la maison d'arrêt construite au début du XX<sup>e</sup> siècle déserte le centre-ville au profit d'un centre pénitentiaire de 690 places construit à la périphérie.

Alors que le déménagement approche, les personnes détenues et les personnels ont une seule et même question : que sera la vie dans cette nouvelle prison ? Dans les deux établissements, le film s'interroge avec les personnages, sur la façon dont l'architecture interfère dans le mode de fonctionnement d'une prison et le lien entre la modernisation des locaux et l'amélioration de la vie en détention.

Au-delà de la prison, il questionne le postulat selon lequel, nouveaux et avancées technologiques signifient nécessairement, mieux-être et progrès.

La projection sera suivie d'un débat avec les responsables associatifs.

**TABLE RONDE (mardi 9 décembre de 18 h à 20 h au campus de la Fonderie à Mulhouse).** - « *Demain, une prison sans mur ?* » est le titre de cette rencontre en marge de la Semaine nationale des prisons qui réunira, autour de la table dans l'amphithéâtre de la Fonderie, Marie-Madeleine Lobe Lobas, maître de conférence en droit, Marc Bohrer, juge d'application des peines, M<sup>e</sup> Étienne Noël, avocat, et Daniel Vonthron, directeur du Spip (service pénitentiaire d'insertion et de probation).

Cette rencontre est organisée par les Rendez-vous du Klapperstein, association créée récemment à Mulhouse qui a pour vocation de susciter le débat sur les questions de droit, justice et société.

## Contacter

Les associations qui œuvrent dans l'accompagnement des détenus sont toutes à la recherche de bénévoles. Voici leurs coordonnées.

**Escal** (accueil des familles en attente de parler à la maison d'arrêt de Mulhouse) : Tél. 03.89.52.28.84.

**Courrier de Bovet** (correspondance anonyme avec des détenus) : www.courrierdebovet.org

**Visiteurs de prison** : ANPV (Association nationale des visiteurs de prison) : www.anpv.org

Le GNCP (Groupe national de concertation prison), organisateur des Journées nationales de la prison, comporte d'autres membres, comme les aumôniers catholique, protestante et musulmane, la Cimade, la Ligue des droits de l'homme, la Croix-Rouge française, la Fnars, Gnepi...

## À Lutterbach

Où en est le projet de prison ? La garde des Sceaux, Christiane Taubira, l'a confirmé lors de sa dernière visite fin octobre : le projet de remplacer les maisons d'arrêt de Colmar et Mulhouse par un établissement neuf à Lutterbach est toujours d'actualité. « Il est inscrit dans le prochain budget triennal. Je donnerai toutes les précisions aux élus locaux dans quelques jours, dès que le parlement aura validé le projet de budget du gouvernement », avait-elle déclaré. La chancellerie prévoit de remplacer le projet initial de 732 places par un établissement de 530 places, dont 400 pour la maison d'arrêt et 120 pour un centre de détention, avec en ligne de mire, une ouverture fin 2017. Contacté à ce sujet, l'ancien chef de file des détracteurs du projet, le maire de Lutterbach, Rémy Neumann, indique ne pas avoir eu de nouvelles depuis... Mais ne désarme pas. A son commandement à la Dreal (Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et le logement) des études dans le cadre de la directive inondation (le terrain prévu pour la prison fait partie de la zone inondable). Ses conclusions écrites ont été adressées au ministère de la Justice la semaine dernière.

F.T.

## Les associations, maillon de la réinsertion

Le Groupe national de concertation Prison regroupe toutes les associations qui œuvrent en milieu carcéral : visiteurs de prison, Courrier de Bovet, formation (Auxilia, Genepi), aumôneries, accompagnement des familles des détenus (L'Escal), préparation à la sortie (Déclic)...

« Ce qui nous importe, c'est d'être impliqué en amont des décisions et pas après », indique Catherine Laplane, membre de L'Escal qui gère le local d'accueil pour les familles en attente de parler à la maison d'arrêt de Mulhouse. Sur la question du projet de la prison de Lutterbach, les associations sont plutôt rassurées par la direction prise par la chancellerie. « C'est une bonne chose de ramener le projet à une dimension plus humaine, 530 détenus, de renoncer au partenariat public-privé pour revenir vers un système plus classique, avec les personnels pénitentiaires qui assurent l'ensemble des services, la préparation des repas, la blanchisserie... », indique-t-on. Cela à deux incidences majeures : le travail effectué à l'intérieur peut être en partie assuré par les personnes incarcérées. « Et le coût est moindre pour les détenus », ajoute

Hélène Trzebiatowski, membre de l'association du Courrier de Bovet. « Là où tout est sous-traité dans le privé, les services sont facturés plus chers. » Les associations qui œuvrent dans le Haut-Rhin militent pour ne pas avoir ici une « prison usine », comme à Nancy par exemple. « Ces nouvelles prisons n'ont

pas fait la preuve d'un fonctionnement plus efficace, elles sont totalement déshumanisées. Il peut se passer des journées entières où les prisonniers ne parlent à personne, tout est automatisé... Les surveillants eux-mêmes le vivent mal. »

### Indispensable accessibilité

L'autre cheval de bataille des associations est l'accessibilité. « La distance actuelle entre la gare de Lutterbach et le site d'implantation de la nouvelle prison est de 1,7 km. Pour des personnes âgées, des mamans avec des poussettes, c'est très loin. » Les associations demandent un arrêt supplémentaire du tram ou une liaison par bus. « So-léa prévoit bien un arrêt Ikea... », constatent-ils.

Enfin, les associations souhaitent disposer, dans les lieux d'incarcération, de locaux adaptés aux besoins, que ce soit pour l'accueil des familles ou pour les activités qu'elles encadrent. « C'est souvent en raison de manque de locaux que nous devons réduire nos propositions. » Ateliers culturels, groupes



Les représentants des associations œuvrant dans l'accompagnement et l'insertion des détenus seront présents ce soir au cinéma Palace. Photo L'Alsace/F.M.

de parole... « Comment socialiser les gens s'ils ne se rencontrent pas. Cette question-là n'est pas traitée et c'est un besoin, même si les gens désocialisés ne sont pas demandeurs », constate Denis Lieby, visiteur de prison.

Si les associations accueillent favorablement la loi Taubira qui intègre

plus largement leur action, elles s'interrogent sur le mode d'emploi. « Quel type de partenariat nous propose-t-on ? Nous sommes interpellés dans notre fonctionnement, mais comment va-t-on concrètement travailler avec les Spip ? » poursuit Denis Lieby.

Depuis peu, les associations s'ie-

gent au Conseil d'évaluation des établissements pénitentiaires.

### Un conseiller pour 100

L'autre point jugé positif concerne les aménagements de peine et la création de postes de conseillers d'insertion. « Les choses vont dans le bon sens, mais on ne voit pas encore beaucoup d'effets dans la réalité. Normalement, un conseiller ne devrait pas suivre plus de 80 personnes, actuellement, on en est plutôt autour de 100. Et si les détenus ont systématiquement un rendez-vous d'accueil quand ils entrent en prison, c'est plus difficile d'obtenir des rendez-vous de sortie. Les conseillers n'arrivent pas à remplir les missions légales. »

La principale préoccupation de ces acteurs de l'insertion est la question de l'accompagnement des détenus, en particulier en fin de peine. « Il est important qu'il n'y ait plus de sortie sèche », indiquent-ils. Au sens propre comme au figuré : ne plus abandonner quelqu'un devant la porte de la prison, sans adresse et sans projet.

F.M.